

L'ÉPILATION DÉFINITIVE

à la Lumière Pulsée

Comment ça fonctionne?

La dépilation se fait par l'émission de lumière et l'absorption de cette lumière par une cible : le poil. La lumière atteint 70°C et détruit (uniquement) le poil, entraînant à terme une quasi non-repousse de celui-ci. Dans le poil, c'est le pigment (la mélanine) qui va capter la lumière et ainsi chauffer. La spécificité technique de la lumière pulsée, par rapport au laser, tient dans le spectre d'émission plus large (plusieurs longueurs d'ondes au lieu d'une seule avec le laser) de la lumière.

Comment se passe une séance d'épilation à la lumière pulsée ?

N'étant pas considéré comme un acte médical, l'épilation à la lumière pulsée est pratiquée en général dans les centres esthétiques. Avant toute séance, on prend quelques précautions :

- Raser les poils de la zone concernée 2 à 3 jours environ avant la séance (plus le poil est dru et foncé, plus il est repéré par la lumière).
- Anticiper les sensations de chaleur et de picotement en appliquant pour les zones plus sensibles, comme le maillot ou le visage, une crème anesthésiante (prescrite par un médecin).
- Protéger ses grains de beauté et porter des lunettes anti-rayonnements (fournies).

Une fois allongée en cabine, nous diffusons la lumière flash sur les zones à traiter pendant 5 à 15 minutes. Vous ressentez seulement quelques picotements et une sensation de chaleur.

Combien de séances faire avant d'obtenir des résultats ?

On espace les séances de 1,5 mois en moyenne au début à 2 mois - 3 mois par la suite. Après deux ans, ce délai passe à 6 mois, puis 12 mois.

À savoir : on évite de faire une séance 3 à 5 jours avant de s'exposer au soleil et on patiente au moins 1 mois à son retour. En effet, il faut que la peau perde sa mélanine pour que les séances soient efficaces.

La lumière pulsée est-elle efficace ?

Il faut attendre 2 séances avant que les premiers signes d'efficacité soient visibles. Chaque séance brûle un pourcentage limité de poils. À partir de la cinquième séance, environ 90% des poils sont éliminés. Une épilation à la lumière pulsée est quasi définitive sur les aisselles et le maillot et durable sur les autres zones. Il faut néanmoins rappeler que l'efficacité varie selon le réglage et la qualité de la machine. Pour information, l'appareil que nous utilisons bénéficie d'un CE médical vous garantissant une plus haute garantie.

Les contre-indications

L'épilation à la lumière pulsée ne convient pas aux poils blancs, décolorés ou clairs et n'est pas indiquée pour les peaux mates, métissées ou noires. De même, elle est à proscrire sur une peau bronzée (naturellement ou à l'aide de produits autobronzants). Enfin, elle est contre-indiquée pour certaines pathologies ou traitements :

- Femme enceinte ou allaitante.
- Diabétiques, épileptiques, cardiaques.
- Personnes atteintes d'une maladie du sang.
- Personnes sous traitements anticoagulants, antibiotiques ou médicaments photosensibilisants.

Pour tout autre renseignement, demandez-nous conseil.